

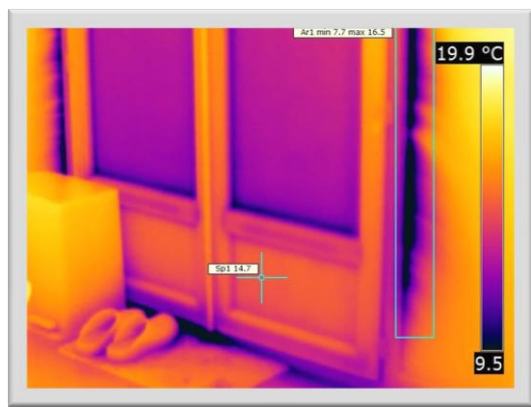


www.thya-thermographie.fr

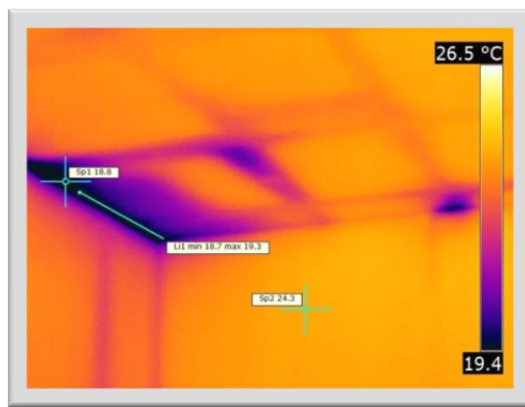
LE BILAN THERMOGRAPHIQUE :

Le bilan thermographique a pour but, à l'aide d'une caméra thermique haute sensibilité (0,05/0,08°C), de localiser les défauts de conception thermique d'un bâtiment ou d'une habitation. Ce n'est pas un DPE (diagnostic de performance énergétique) qui lui estime la consommation d'énergie d'un logement. Le bilan thermographique prend plus de temps car il faut balayer à l'aide de la caméra toutes les parties constitutives d'un bâtiment (extérieur et intérieur), il vient parfois compléter le DPE.

Le bilan thermographique permet de mettre en évidence les défauts d'isolation, les ponts thermiques, les zones humides ou encore contrôler la perméabilité à l'air (infiltration d'air).



Infiltration d'air



Défaut d'isolation d'un plafond



Exemple de rapport bilan thermographique

TARIFS

Les tarifs